

Pour le retrait de la loi « Travail » ! Non au déni de démocratie !

Alors que depuis deux mois, les salariés du secteur privé et du secteur public, avec les syndicats FO, CGT, Solidaires, FSU et les organisations UNNEF, UNL FIDL, sont mobilisés pour le retrait du projet de loi travail.

L'opposition à ce texte est majoritaire dans le pays. Malgré ce rejet, le gouvernement décide de passer en force en utilisant un déni de démocratie, l'article 49-3 de la Constitution.

Ce qui entraîne : la suppression de la « hiérarchie des normes », donc du principe de faveur ; et un code du travail entreprise par entreprise.

C'est la remise en cause des conventions collectives nationales, des accords de branche, ce qui conduirait à terme aux mêmes conséquences sur les Statuts des Fonctions publiques (Etat, Territoriale et Hospitalière).

Le prélude est déjà présent dans la Territoriale avec la Loi NOTRe, les communautés urbaines, les métropoles, les nouvelles communes, ainsi que dans l'Hospitalière avec la Loi « Santé » et la mise en place des GHT.

C'est un déni de démocratie inacceptable !

Cette situation renforce la nécessité d'amplifier les mobilisations déjà engagées le 12 mai sur tout le territoire. Deux nouvelles journées de grèves et manifestations le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai sont d'ores et déjà prévues.

Compte tenu du coup de force gouvernemental, la Fédération appelle l'ensemble de ses syndicats à répondre à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL à organiser des assemblées générales communes pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

Pour mettre en œuvre immédiatement cet appel, la Fédération demande à ses structures de prendre tout de suite les contacts avec les autres organisations syndicales pour convoquer ces assemblées générales pour décider, dans un premier temps, la grève en continue du mardi 17 mai au jeudi 19 mai inclus. Un préavis de grève reconductible pour cette période a été déposé.

Plusieurs secteurs professionnels appellent à la grève (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroport de Paris, etc.), qui sont autant d'éléments d'appui pour l'amplification et l'élargissement du rapport de force.

Non au coup de force ! Organisons la grève en continue du 17 au 19 mai pour le retrait

Le secrétariat fédéral

Paris, le 11 mai 2016

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS

Loi NOTRe : Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République
GHT : Groupement Hospitalier de Territoire